



ANNEXE C7

LISTE D'APTITUDE DES CORPS ITRF : CONDITIONS DE PROMOUVABILITE (conditions à remplir au 1^{er} janvier 2021)

Liste d'aptitude	Corps d'origine	Durée des services	Références statutaires : décret n° 85-1534 du 31.12.85 modifié
IGR	IGE	neuf ans de services publics dont trois ans au moins en catégorie A	article 14
IGE	ASI	neuf ans de services publics dont trois ans au moins en catégorie A	article 25
ASI	TCHRF	huit ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie B	article 34
TCH	ATRF	neuf ans de services publics	article 42